



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/211

**OBJET : ADHESION A L'ECO-ORGANISME CYCLEVIA DANS LE
CADRE DE LA REP HUILES USAGEES**

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 30

Nombre de Conseillers présents et représentés : 40

Quorum : 23

Date de convocation : 7 décembre 2023

Date d'affichage de la convocation au siège : 7 décembre 2023

Secrétaire de séance : Nathalie BURTIN-DAUZAN

**Le 14 décembre de l'année deux mille
vingt-trois à 18h30**
à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de
Montesquieu, légalement convoqué, s'est
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte.

Les procès-verbaux des 21 septembre et 19 octobre 2023 sont adoptés à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	PEREZ Gracia (Maire)	E	M. DURAND
DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme SOUBELET	BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme LIBREAU	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	M. AULANIER
DUMESNIL Mickaël	P	Mme TALABOT	GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. FATH
DUCOSSON Anne-Cécile	P		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. GILLET
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	E	M. BARBAN
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	A	
MÉRIAU Stéphane	E	Mme BURTIN-DAUZAN	LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	E	Mme TALABOT
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent / D = Distanciel



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/211

**OBJET : ADHESION A L'ECO-ORGANISME CYCLEVIA DANS LE
CADRE DE LA REP HUILES USAGEES**

Vu l'article L. 541-10-1 du Code de l'environnement,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite « loi AGECE »),

Vu l'arrêté d'agrément de l'éco-organisme Cyclevia en date du 24 février 2022,

Vu le projet de convention avec l'éco-organisme Cyclevia ci-après annexé,

Vu l'avis favorable de la commission gestion des déchets du 5 décembre 2023,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

La loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite « loi AGECE ») a introduit un nouveau régime de responsabilité élargie des producteurs (REP) applicable aux huiles minérales ou synthétiques, lubrifiantes ou industrielles, à partir du 1er janvier 2022.

C'est dans ce contexte que le Centre Professionnel des Lubrifiants (CPL) a pris l'initiative de lancer le projet de création d'un éco-organisme avec la participation des entreprises volontaires. Cet éco-organisme a pour vocation d'endosser la responsabilité des producteurs en matière de collecte et de traitement des huiles usagées.

CYCLEVIA a été créé le 1er octobre 2021 et a obtenu le 24 février 2022 son agrément pour une durée de six ans, devenant ainsi l'éco-organisme de la filière. Concrètement, depuis le 4 avril 2022, CYCLEVIA est en mesure d'assumer l'ensemble des missions définies par la réglementation. L'éco-organisme participe aux frais de collecte des collecteurs qui se sont enregistrés. Il facilite également la mise en œuvre progressive de la filière et met en place une rétroactivité de prise en charge des frais de collecte éventuellement engagés par les détenteurs depuis le 1er janvier 2022.

Dans ce cadre, il est proposé à la CCM de signer un contrat avec CYCLEVIA pour la prise en charge des huiles minérales ou synthétiques, lubrifiantes ou industrielles pour la période 2024-2029.

Le Contrat a pour objet de définir les modalités opérationnelles et financières de la prise en charge par CYCLEVIA, de la gestion des huiles de vidange moteur collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets (SPGD), ainsi que des soutiens financiers (opérationnel de collecte et à la communication).

Les sites de dépôts des huiles minérales usagées sont situés dans les deux déchèteries.

Pour la CCM, 8.1 t d'huiles minérales ont été collectées en 2022.

2 types de soutiens sont versés par l'Éco-organisme à la Collectivité, le soutien à la structure et le soutien à la communication. Le montant du soutien à la structure est estimé à 430 € annuels pour les deux déchèteries et le soutien à la communication maximum est de 384 € annuels (0.008 €/hab).

De plus, à la suite de cette délibération, la collectivité a la possibilité de demander le remboursement des collectes et du traitement des huiles de vidange moteur effectuées depuis le 01/01/2022, date d'entrée en fonction de la REP. Cette action sera mise en place dès l'adhésion à cet éco-organisme.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/211

**OBJET : ADHESION A L'ECO-ORGANISME CYCLEVIA DANS LE
CADRE DE LA REP HUILES USAGEES**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Autorise le Président à contractualiser avec l'Eco-organisme Cyclevia pour la période 2024-2029,
- Prévoit les crédits nécessaires au(x) budget(s) afférent(s),
- Autorise Monsieur le Président à mener toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 14 décembre 2023



Nathalie BURTIN-DAUZAN
Secrétaire de séance

Signé électroniquement par : Nathalie Burtin-Dauzan
Date de signature : 29/12/2023
Qualité : Parapheur CC Montesquieu - Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

Signé électroniquement par : Bernard Fath
Date de signature : 29/12/2023
Qualité : Parapheur President Montesquieu

Envoyé en préfecture le 29/12/2023

Reçu en préfecture le 29/12/2023

Publié le

ID : 033-243301264-20231214-2023_211-DE

